### TABLE DES MATIERES

### Préambule…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………4

1. Finalités de l’Éducation HAITIENNe ……………………………………… ……………………………………………….5

# BUTS ET OBJECTIFS GENERAUX DE L’EDUCATION EN HAITI …………………………………………….6

# MISSION DE L’ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI ……………..………………………………….. 6

# 3.1. Mission d’Instruction………………………………………………………………………………………………………………………………….6

# 3.2. Mission de formation à la vie sociale…………………………………………………………………………………………………..7

# 3.3. Mission de qualification…………………………………………………………………………………………………………………………….8

# OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L’ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI

# 4.1. Objectifs……………………………………………………………………………………………………………………………………………………….8

## 4.2. Principes………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..9

PROGRAMME OPERATIONNEL D’EDUCATION A LA CITOYENNETE…………………………………………………..11

PREMIERE PARTIE …………………………………………………………………………………………………………………………………………….12

**1.1. MISE EN CONTEXTE………………………………………………………………………………………………………………………………12**

**1.2. Justification du nouveau programme……………..………………………………………………………………………………….13**

**1.3. Caractéristiques………………………….…………………………………………………………………………………………………………….15**

**1.4. Finalités et objectifs du programme d’éducation à la citoyenneté…….…………………………………..15**

**1.5. Objectif général du programme…………………………………………………………………………………………………………..16**

**DEUXIEME PARTIE…………………………………………………………………………………………………………………………………………..17**

**2.1. Les compétences terminales………………………………………………………………………………………………………………….17**

**2.2. Statut de la discipline à travers le curriculum du Secondaire rénové…………………………………..17**

**2.2.1. De l’approche transversale………………………………………………………………………………………………………………..17**

**2.2.2. De l’approche disciplinaire………………………………………………………………………………………………………………..17**

**2.2.3. De l’approche multidisciplinaire…………………………………………………………………………………………………………18**

**2.2. Présentation des thèmes………………………………………………………………………………………………………………………..19**

**2.2.1. Constitution……………………………………………………………………….........................................19**

**2.2.2. État de droit………………………………………………………………………………………………………………………………………….19**

**2.2.3. Culture de la paix………………………………………………………………………………………………………………………………..20**

**2.2.4. Développement durable…………………………………………………………………………………………………………………….. 21**

**2.3. Méthodologie……………………………………………………………………………………………………………………………………………. 23**

**2.4. Matériel didactique………………………………………………………………………………………………………………………………….24**

**2.5. La démarche d’apprentissage………………………………………………………………………………………………………………..24**

**2.5.1. Rôle de l’élève……………………………………………………………………………………………………………………………………….25**

**2.5.2. Rôle des parents…………………………………………………………………………………………………………………………………..25**

**2.5.3. Rôle de la communauté……………………………………………………………………………………………………………………….26**

PROGRAMME OPÉRATIONNEL D’ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ… ………………………………………………27

**Tableau synoptique…………………………………………………………………………………………………………………………………………….28**

**Matrice de développement du programme opérationnel d’éducation à la citoyenneté du Secondaire rénové niveau I …………………………………………………………………………………………………………………………..36**

**TROISIEME PARTIE**……………………………………………………………………………….. ………………………………………………………52

**4.1. Evaluation…………………………………………………………………………………………………………………………………………………….52**

**4.2. Auto-évaluation participative………………………………………………………………………………………………………………..52**

**4.2.1. Le portfolio ou dossier d’apprentissage………………………………………………………………………………………….52**

**4.2.2. Formes de portfolio……………………………………………………………………………………………………………………………..52**

**4.2.3. Avantages…………………………………………………………………………………………………………………………………………….….53**

**4.2.4. Exemple de portfolio de fin d’année……………………………………………………………………………………………..53**

**4.2.4. 1**. **Travaux de recherche…………………………………………………………………………………………………………………..53**

**4.2.4.2. Projet coopérative…………………………………………………………………………………………………………………………..53**

**4.2.4.3. Projet de description géographique de sa communauté……………………………………………………….54**

**4.2.4.4. Rapport scientifique sur les droits de l’enfant……………………………………………………………………..54**

**4.2.4.5. Projet de promotion des droits de l’homme et de la Démocratie…………………………………….54**

**4.2.4.6. Biographie narrative………………………………………………………………………………………………………………………..54**

**4.2.4.7. Composition littéraire……………………………………………………………………………………………………………………..55**

**4.2.4.8. Conférence individuelle ou collective…………………………………………........................... 55**

**4.2.5.Élément pour la construction d’une grille d’évaluation………………………………………………………………..55**

**4.2.6. GRILLE DE PROGRESSION INDICATIVE……………………………………………………………………………………59**

**Bibliographie………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..60**

Ce document-Programme du **Secondaire rénové** a été révisé, sous la responsabilité de la Direction de l’Enseignement Secondaire (DES) et la Commission Multisectorielle D’Implantation du Nouveau Secondaire, par une Commission Spéciale organisée en SOUS-COMMISSIONS des diverses disciplines formées de spécialistes appartenant à l’ensemble des secteurs d’Éducation, publics et privés, notamment :

\* La Commission Multisectorielle D’Implantation du Nouveau Secondaire (COMINS) \* L’Institut National de Formation Professionnelle (INFP) \* Aide et Action, Haïti \* Le Collège Julmiste Joseph\* Le Collège LEO DEFAY \* L’Université Valparaiso \* L’Association Haïtienne des Professeurs de Français (ASHAPROF) \* Le Ministère de la jeunesse et des Sports et de l’Action Civique \* L’École Nationale des Arts \* Le Centre d’Études Secondaire \* Le Collège Catts Pressoir \* Le Collège Blaise Pascal \* Le Nouveau Collège Bird \* L’Institut Sainte Rose de Lima \* Le Centre d’études Ketnel Vernet \* Le Collège Joakim Etienne \* L’Université Quisquéya (UNIQ) \* La Société D’Ingénierie et de Technologie (INGIETEK)

L’Institut Haïtien de Formation en Sciences de l’Éducation (IHFOSED) a assuré l’encadrement technique et méthodologique des Sous-commissions d’élaboration et a apporté un appui logistique à la production de ce document.

Le Ministère de L’Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, par circulaire en date du ------------- 2015, a décidé de mettre fin à cette anomalie qui dure depuis huit ans, à savoir deux secondaires qui évoluent en parallèle. Pour ce, le MENFP a constitué une équipe chargée de faire l’évaluation des programmes pédagogiques opérationnels, des modules et des fiches pédagogiques. De plus, au cours de l’année scolaire 2015-2016, il sera conduit une évaluation de l’implémentation en salle de classe

### *Préambule*

Suivant les principes de la nouvelle Politique éducative nationale, ce PROGRAMME PEDAGOGIQUE OPERATIONNEL vise à consolider les bases Philosophiques, sociologiques, pédagogiques et psychologiques de l’Éducation des élèves pendant leurs études au cours de l’école Secondaire. Ses Caractéristiques sont les suivantes :

1. RENFORCEMENT des acquis réalisés;
2. Nouveau Profil de l’élève en fin de scolarité, exprimé sous forme de compétences à démontrer en fin de cycle
3. STRUCTURES de l’École Secondaire haïtienne;
4. PROGRAMMES CADRE ET DETAILLÉS pour l’ensemble du cycle pour chaque année d’enseignement et pour chaque discipline d’enseignement;
5. NOUVELLES STRATEGIES d’enseignement et d’apprentissage, afin de rendre plus efficace le travail des élèves et des enseignants;
6. Préparation et ouverture vers les niveaux supérieurs de l’École Haïtienne (Enseignements Supérieurs et Universitaires)

Le programme scolaire du Secondaire inaugure une nouvelle étape dans l’évolution de la rénovation du système Éducatif haïtien. Par son Orientation, par son contenu et par son nouveau rôle dans la pratique scolaire, il se veut un instrument efficace pour la promotion de la démocratie, du civisme et de l’unité nationale, car il est destiné à tous les enfants du pays.

# Finalités de l’Éducation HAITIENNE

* L’éducation haïtienne, s’inspirant d’une philosophie humaniste et pragmatique, se veut nationale et affirme l’identité de l’homme haïtien. Elle doit favoriser l’épanouissement de la personne dans toutes ses dimensions, physique et sportive, affective, intellectuelle, artistique et morale et former des citoyens responsables, agents de développement politique, économique, social et culturel du pays. Elle doit promouvoir l’identité et la culture nationales. Elle doit également s’ouvrir aux valeurs universelles, régionales ou caribéennes et aux autres cultures, sans préjudices des valeurs culturelles du pays ;
* L’éducation haïtienne a pour mission de développer la conscience nationale, le sens des responsabilités et l’esprit Communautaire par l’intégration dans son contenu des données de la réalité haïtienne. Par sa contribution à l’amélioration de l’environnement physique et social et aux progrès dans la vie sociale et économique du pays, elle constitue un instrument de développement national ;
* L’éducation haïtienne vise avant tout à favoriser la formation de l’homme- citoyen -producteur capable d’améliorer en permanence les conditions physiques naturelles ; à créer les richesses matérielles et contribuer à la promotion des valeurs culturelles, morales et spirituelles. L’école haïtienne doit prôner les grandes valeurs des temps modernes comme le respect de la personne humaine. Par ses nouvelles fonctions, l’éducation haïtienne doit procurer à tous les enfants du pays, indistinctement une formation de base polyvalente et solide, des opportunités de formation spécialisée à différents niveaux, ainsi que des possibilités réelles de réussir dans le développement des aptitudes individuelles.

# BUTS ET OBJECTIFS GENERAUX DE L’EDUCATION EN HAITI

L’École haïtienne se propose de promouvoir un processus global et continu d’éducation de tous les fils et filles de la nation d’une manière complète et harmonieuse, par la poursuite des buts et des objectifs généraux suivants :

* 1. L’intégration de l’École Haïtienne à tous les niveaux d’activités socio-économiques nationales.
  2. L’amélioration qualitative de l’enseignement et la rénovation des contenus.
  3. La promotion de l’identité nationale et des valeurs culturelles.

# MISSION DE L’ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI

Tel qu’il ressort des finalités, buts et objectifs généraux décrits dans les paragraphes précédents, l’enseignement secondaire haïtien se donne une triple mission : une **mission d’instruction**, une **mission de formation à la vie sociale** et une **mission de qualification**.

## 3.1 Mission d’Instruction

Cette mission vise à transmettre les connaissances culturelles ou savoirs qui permettent aux citoyens de connaître aussi bien l’environnement national qu’international. Elle contribue également à élargir et compléter les connaissances transmises au fondamental dans les domaines historiques, géographiques, littéraires, scientifiques. Le nouveau secondaire contribuera à fournir aux élèves les instruments, les concepts, et les méthodes de référence résultant des avancées de la science et des paradigmes de l’époque.

Cette mission d’instruction contribuera à produire des hommes et des femmes capables de se situer dans le monde contemporain, de se déterminer et d’évoluer en fonction des moyens et des circonstances. Elle développera chez eux l’esprit critique et vigilant à l’égard de toutes les formes de manipulation et de manichéisme. Aujourd’hui, un esprit formé a besoin d’une culture générale étendue et de la possibilité d’approfondir un certain nombre de matières. Les programmes doivent favoriser, à travers la mise en œuvre des différentes séries d’enseignement, la simultanéité de ces deux tendances.

**3.2 Mission de formation à la vie sociale**

Cette mission de formation à la vie sociale intègre trois dimensions qui sont liées :

* une dimension de formation à la vie civique que l’on peut qualifier, par rapport à l’étape actuelle de l’évolution de la société, de **construction de la démocratie et de l’État de droit en Haïti** dans la mesure où elle vise la formation d’hommes et de femmes capables de fonctionner comme des citoyens soucieux de leurs droits et de leurs devoirs et capables d’appliquer les règles du jeu démocratique ;
* une dimension de formation à l’action familiale pour préparer les élèves à leur future vie de couple et à leurs responsabilités de parents ;
* une dimension spirituelle et d’engagement communautaire caractérisée par une démarche individuelle située dans une collectivité, qui s’enracine dans les questions fondamentales du sens à la vie et qui tend vers la construction d’une vision de l’existence cohérente et mobilisatrice, en constante évolution et une contribution de l’individu à la vie collective fondée sur la reconnaissance de la valeur et de la dignité des personnes et orientée vers la construction d’une société plus harmonieuse et solidaire.

**3.3 Mission de qualification**

L’enseignement secondaire occupe une place importante dans le système scolaire. Entre l’enseignement fondamental (1er, 2e  et 3e cycles) prévu pour tous – qui obéit à une logique d’unification – et l’enseignement supérieur – qui obéit à une logique de spécialisation, l’enseignement secondaire participe à la formation des élèves dans la perspective d’une diversification progressive. Pour cela, il articule deux éléments constitutifs : **d’une part, une culture commune à laquelle doivent accéder tous les élèves préparant un baccalauréat, d’autre part, des cursus de formation en relation avec les grandes familles de métiers ou secteurs d’activités.**

# OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L’ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI

# 4.1 Objectifs

En conformité avec la triple mission décrite ci-dessus, l’enseignement secondaire doit répondre aux objectifs généraux suivants :

* Assurer aux élèves une formation générale, scientifique, technique et professionnelle de qualité en transmettant et en construisant des savoirs qui leur permettront de comprendre le monde contemporain ;
* Développer chez les élèves des attitudes, des aptitudes et des comportements leur permettant de devenir des agents de changement, de développement économique, social et culturel du pays et des promoteurs de la démocratie et des droits de l’homme ;
* Donner aux élèves une formation théorique et pratique favorisant le développement de qualifications indispensables à l’exercice d’une activité de production ;
* Réaliser l’orientation des élèves qui en fin de deuxième année du secondaire devra déboucher sur des filières diversifiées, celle-ci doit prendre en considération les souhaits des parents et des élèves et les possibilités de ces derniers. Cette stratégie devrait entraîner, en bout de piste, une diminution du taux de redoublement et une augmentation du taux de réussite car, les usagers mesurent le système éducatif à l’aune des résultats aux examens officiels ;
* Préparer les élèves, au terme de l’enseignement secondaire, à s’adapter au marché du travail et/ou accéder à l’enseignement supérieur ou universitaire.

## 4.2 Principes

Pour répondre effectivement aux objectifs, finalités et missions définis, l’élaboration des programmes du Secondaire a été bâtie à partir des principes de base suivants :

* + 1. Promotion des disciplines scolaires de base capables de contribuer à la formation complète de la personne des élèves.
    2. Les disciplines d’enseignement doivent permettre de lier la formation à l’emploi.
    3. l’orientation des contenus du programme vers l’interdisciplinarité, par l’organisation des curricula autour des thèmes centraux et par des approches liées à l’environnement économique, social, technique et culturel immédiat et à des structures concrètes de vie active.
    4. Le développement des apprentissages sur la base de l’orientation scolaire et professionnelle, doit tenir compte à la fois :

1. Des compétences terminales thématiques par discipline et par famille de disciplines
2. des compétences spécifiques à développer par chaque élève enfin de parcourus ;
3. des souhaits et vœux des parents ;
4. des besoins réels du monde professionnel et des perspectives nationales de développement.
   * 1. Le choix des contenus et méthodes doit stimuler chez les jeunes l’esprit d’analyse, de synthèse, d’évaluation et de jugement, l’aptitude à la recherche et à la créativité, qualités indispensables à leur intégration dans le processus de production et de développement national.
     2. Le contenu pédagogique doit se distinguer par une réduction de l’opposition « Travail Manuel - Travail intellectuel », par le décloisonnement des enseignements de chaque discipline grâce à l’application des connaissances et du développement des aptitudes.
     3. Le curriculum doit offrir des chances égales d’accès :

* d’une part à des études et/ou des formations supérieures
* d’autre part à l’emploi par le biais d’une formation technologique axée sur les grands ensembles de métiers (Industries, Gestion, Agriculture, Commerce, etc.…)

PROGRAMME OPERATIONNEL D’EDUCATION A LA CITOYENNETE

**PREMIERE PARTIE**

**1.1. MISE EN CONTEXTE**

Suite au lancement de la décennie de l'éducation de la citoyenneté par l'Unesco en 1995 et dans la foulée de l'élaboration Plan Nationale d'Éducation et de Formation (PNEF) abordant les problèmes cruciaux de l'Éducation en Haïti à travers ses quatre axes fondamentaux. Les problématiques consignées dans ce document sont repris dans la stratégie nationale d'éducation pour tous de 2003(SNA/EPT)[[1]](#footnote-1) qui décrit les déficits de qualité d'efficacité de gouvernance globale sans oublier celui de la formation des enseignants à tous les ordres d'enseignement du système scolaire Haïtien, etc.

La SNA/EPT rappelle que seulement 17%[[2]](#footnote-2) des enseignants sont formés, alors que cette minorité ne connait pas l’approche par compétences. Celle-ci est préconisée par le programme d’éducation à la citoyenneté pour les trois cycles du Fondamental. Ces états de fait ont eu beaucoup d'incidences sur l'enseignement de cette matière et ont rendu difficile l'application de deux programmes 2001 et 2003(fondamental et secondaire). Sur la base des faits transétatiques que sont la globalisation et la mondialisation, la mobilité, l'intégration sociale, la culture de la tolérance, la montée des incivilités[[3]](#footnote-3), l’éducation à la citoyenneté a vu son émergence.

Aujourd’hui, la société haïtienne est confrontée à une crise de citoyenneté; Haïti devient un espace de transit, une escale pour bon nombre d’Haïtiens privilégiés et/ou non privilégiés, gouvernants et/ou gouvernés. Il ne s’avère nullement superflu de souligner que les sociétés contemporaines font face à des défis de taille : l’intolérance à l’égard des minorités, les incivilités grandissantes, l’augmentation des cas de corruption et du terrorisme, le déficit de confiance dans les institutions démocratiques, l’exclusion sociale, l’insécurité, la violence, le manque de solidarité, Etc.

Adresser ces problèmes participe à la responsabilité de l’État dont la mission est, par ailleurs, de promouvoir une société libre, tolérante et axée sur la défense des valeurs et principes de liberté, de pluralisme, des droits de l’homme et de l’État de droit.

L’école, en effet, a le devoir impérieux de former aux valeurs de référence qui affirment en permanence la suprématie de l’humain contre toutes les thèses qui le menacent.

**1.2. Justification du nouveau programme**

Depuis 2001, l’État haïtien, via le MENP, a consenti des efforts pour apporter une réponse pertinente et urgente à la crise des valeurs[[4]](#footnote-4) et à la crise institutionnelle[[5]](#footnote-5) qui sévissent à Haïti, traduites par la montée des incivilités dans le tissu social haïtien. Le ministre d’éducation d’alors avait mis l’emphase sur des mécanismes de remédiation rapides et un consensus a été dégagé pour élaborer un programme d’éducation à la citoyenneté (PEC) pour les trois cycles de l’école fondamental. Ainsi, cette de même l’année, le MENFP s’était mis au pas en initiant les travaux sur la problématique de l’éducation à la citoyenneté. Ces travaux ont été conduits sur la base de vastes consultations sociales avec les acteurs du monde éducatif et ceux de l’environnement du système scolaire.

Deux ans plus tard, un second chantier portant élaboration d’un programme d’éducation à la citoyenneté a été lancé. Ainsi, au cours de l’année 2003, Haïti, via le MENFP, avait entamé des travaux du même genre « l’éducation à la citoyenneté » pour le Nouveau secondaire. Ce chantier a été conduit de manière participative.

Durant ces deux périodes, les directions qui se sont appropriées des instructions nées de la déclaration et des résolutions de l’Unesco sur la base de constats de l’ONU cherchant des réponses urgentes aux réalités sociales émergentes et les nouvelles problématiques que confrontent la culture citoyenne à l’échelle des États et des regroupements étatiques transnationaux (Union européenne, CARICOM, OEA, etc.) ont produit des réponses, notamment Haïti.

Plus d’une décennie plus tard, en dépit de ces initiatives du MENFP, la situation demeure peu variable. La violence gagne encore du terrain et l’école reste le théâtre de cette violence à expressions diversifiées et la situation est encore plus troublante. En effet, l’année 2015 a été particulièrement ponctuée de violences, en témoigne des infractions enregistrées dans les écoles comme coups et blessures, blessures à arme blanche, des casses, etc.

Le MENFP, soucieux de sa mission et dans le respect de la finalité de l’école haïtienne qui est entre autres, de construire la cohésion sociale, a adopté certaines mesures et a apporté des solutions urgentes aux problèmes récurrents que sont la violence et les incivilités[[6]](#footnote-6). Toutefois, la nature des facteurs qui agissent dans cette violence en recrudescence à intensité variable dans le la forme et dans le fond a imposé l’adoption des mesures majeures. Ainsi, cette institution, avec l’appui du gouvernement, dans le cadre de la généralisation du Nouveau Secondaire à l’échelle nationale, décide que les écoles soient des communautés de pratiques citoyennes. Cette décision du Ministre fera de l’éducation à la citoyenneté un pilier fondamental de la construction de la cohésion sociale et de l’implantation d’une culture citoyenne écoresponsable et tolérante participant à la vie de la citée, sensible aux défis de la transmodernité.

Former des citoyens autonomes, critiques, responsables, engagés dans le développement de leur communauté, dans la promotion de la démocratie et des valeurs républicaines, est la mission fondamentale du système éducatif haïtien. La rénovation du Secondaire, axe majeur du Plan opérationnel et l’obligation d’atteindre cette finalité, prend ainsi son sens et sa dimension dans, entre autre, la définition de nouveaux champs disciplinaires aux contenus fortement centrés sur la société et sur l’élève, le futur citoyen.

En effet, l’éducation à la citoyenneté doit former un citoyen apte à discerner et capable d’intervenir dans la communauté. Son enseignement permet ainsi l’épanouissement de l’individu libre et autonome exerçant sa raison critique dans une société dans laquelle il utilise ses savoir, savoir-faire et savoir-être au bénéfice de sa communauté.

**1.3. Caractéristiques**

Le programme d’Éducation à la citoyenneté (PEC) se caractérise par l’approche pédagogique, à savoir l’APC. Cette approche est, à bien considérer, une « pédagogie de la réussite », fondée sur l’intégration. Elle place l’élève au centre de la constitution des savoirs, la mobilisation de ces derniers pour son développement personnel. Ce PEC comporte deux catégories de compétences : terminales et spécifiques. L’ensemble du programme répond aux caractéristiques suivantes:

* l’emphase portée sur l’essentiel : l’installation d’habilités et les capacités ;
* la garantie d’une meilleure intégration des acquis via des situations significatives;
* la mobilisation des acquis antérieurs : les vécus de élèves, l’ouverture sur son milieu, naturel, social et sur le monde global ;
* l’établissement de liens univoques, pertinents et rationnels entre les diverses composantes dudit programme.

**1.4. Finalités et objectifs du programme d’éducation à la citoyenneté**

L’éducation à la citoyenneté est une composante du sous-champ « Éducation à la société ». Celle-ci est un domaine de formation centré sur l’homme et son intégration active dans la société à titre de citoyen. Il vise à répondre aux principales finalités suivantes:

* L’éducation aux droits humains et à la citoyenneté par l’acquisition des valeurs et principes fondamentaux qui structurent et orientent les relations entre les divers groupes de citoyen au sein de la République;
* L’éducation aux devoirs sociaux par l’indication des niveaux de responsabilité et les formes d’engagement des citoyens envers la République;
* L’éducation à la sociabilité, par la connaissance et l’intériorisation des principales normes qui bâtissent la société;
* L’éducation à l’éthique sociale, par la vulgarisation des principes directeurs pouvant permettre à l’élève-citoyen d’obtenir la conscience du devoir envers lui-même et envers autrui ;
* L’éducation au jugement passant par l’exercice de l’esprit critique et par l’argumentation[[7]](#footnote-7)

**1.5. L’objectif général du programme**

Le programme d’éducation à la citoyenneté vise à former un citoyen épanoui, écoresponsable, capable de discernement, de raisonnement ou de rationalité au besoin, de façon libre, autonome, démocratique, etc.,. l’’ensemble, dans le respect des normes éthiques et de l’équité publique aux jeux multi acteurs des sociétés contemporaines en proie aux défis pluriels de la postmodernité, source de question sociales vives.**DEUXIEME PARTIE**

**2.1. Les compétences terminales**

Au terme de la première année du Secondaire I rénové, l’apprenant face à des situations-problèmes doit :

* Développer des compétences de la culture citoyenne pour vivre dans la cité au regard des défis de la transmodernité et la nécessité d’une citoyenneté haïtienne et écoresponsable.
* Mobiliser les valeurs, attitudes et aptitudes citoyennes installées durant les périodes d’apprentissage.

**2.2. Statut de la discipline à travers le curriculum du Secondaire rénové**

**2.2.1. De l’approche transversale**

Au niveau des 20 pays en Europe[[8]](#footnote-8), l’éducation à la citoyenneté constitue un objet d’études séparé et obligatoire alors que dans d’autres pays, elle est une discipline à part entière du niveau fondamental et une composante de l’enseignement secondaire. Son enseignement est dispensé suivant une triple approche disciplinaire, transversale et multidisciplinaire. Quant à Haïti, nous adoptons la double approche suivante:

**2.2.2. De l’approche disciplinaire**

Face à l’ampleur des problèmes de citoyenneté et à l’obligation d’installer des compétences citoyennes dès la salle de classe, l’éducation à la citoyenneté obtient le statut de discipline spécifique. Elle se développe selon une double orientation. Il s’agit prioritairement de faire de cette matière une discipline autonome qui jouit et détient les mêmes attributs que les autres matières. Elle a un volume horaire spécifique impliquant une chaire d’éducation à la citoyenneté ou devient un sous-champ des sciences sociales. Elle constitue enfin un objet d’études aux d’examens officiels.

**2.2.3. De l’approche multidisciplinaire**

L’éducation à la citoyenneté bénéficie d’un statut privilégié, car elle est aussi une matière transversale qui occupe une plage horaire dans d’autres disciplines quel que soit le niveau d’enseignement considéré. Son enseignement exige le croisement ou le dialogue des savoirs au travers de la pluridisciplinarité et de la transdisciplinarité. On admettra aisément qu’un contenu de cette matière peut être traité par diverses disciplines à travers leurs objets et méthodes spécifiques sans qu’il n’y ait pas confusion ni collusion de compétences finales. Au travers d’un thème commun, les différentes disciplines contribuent à la cohérence d’un savoir (la pluridisciplinarité).

Ainsi, aura-t-on dans tout autre cours un temps d’apprentissage et des contenus rattachés sous une forme explicite ou non; ce qui pourra s’illustrer de la manière suivante :

* Dans un cours de mathématiques, on proposera une situation de probabilité autour de l’organisation de trois pouvoirs comme une situation d’intégration. On pourrait aussi proposer un exercice de suite numérique qui comportera des opérations mentales reliées au déroulement des élections.

Cette double approche disciplinaire associée à la pluridisciplinarité crée les conditions de la cohérence et de la progression de l’enseignement de l’Éducation à la citoyenneté au secondaire rénové.

Enfin, l’éducation à la citoyenneté, via l’espace opérationnel qu’offrent les pratiques didactiques et pédagogiques, va participer à la transformation des salles de classe en des lieux d’exercices de la culture citoyenne. Son enseignement sera profitable à la libre jouissance et expression des libertés individuelles dans tous les champs de l’agir humain. Elle participe de façon inclusive à la mise en place d’une société plus tolérante, respectueuse des droits, d’obligations et de privilèges de tout citoyen.

**2.2. Présentation des thèmes**

Le programme d’Éducation à la citoyenneté du Secondaire rénové I est construit autour de quatre thèmes: Constitution, État de droit, Culture de la paix, Développement durable. Ces quatre thèmes se tissent autour de deux compétences terminales et des compétences spécifiquement déclinées pour être reliées aux contenus et activités d’enseignement-apprentissage de façon distincte et respective. Ils sont inféodés à l’approche par les compétences basée sur les théories constructiviste et socioconstructiviste. Voici un bref aperçu de chaque thème traité :

**2.2.1. Constitution**

Il s’agit de la charte fondamentale de lois haïtiennes qui se situe au sommet du droit positif haïtien. La présence de ce thème offre aux jeunes apprenants au seuil de leur majorité civile et politique un temps d’appropriation de son contenu à travers ses différentes stipulations. On leur offrira l’occasion d’échanger, de discuter, d’approfondir différents aspects qu’elle traite, particulièrement ceux reliés aux droits civils et politiques. Ce thème aborde aussi les droits sociaux, l’organisation des trois pouvoirs, l’identité, l’organisation administrative de l’État et du territoire national, de la diversité des mandats. Il aide à construire la compréhension des jeux et enjeux électoraux. Par l’étude de la constitution, nous cherchons notamment à développer une vigilance accrue chez les apprenants autour des principes fondateurs de la Démocratie et des piliers universels du droit positif transnational (conventions, traités, accords).

**2.2.2. État de droit**

L’État de droit est un construit social, fruit de la volonté des peuple à partir de longs combats menés pour garantir l’équité et la cohésion sociale grâce aux efforts continus pour faire émerger le vouloir « vivre ensemble ». Ce contenu aide à définir les contours de l’État de droit en garantissant l’équilibre et l’idéal démocratique. Ce thème permet de développer l’esprit critique sur les structures et les choses de la cité. Sa mise en place constitue une garantie pour l’établissement de la puissance publique et de la bonne gouvernance. Il aborde aussi l’organisation et les caractéristiques, le fonctionnement et l’analyse des trois pouvoirs. Ce thème prend en compte l’éthique publique, la question des élections et l’initiation au gouvernement scolaire.

Cette section offre l’occasion au groupe-classe de réfléchir sur le sens de la responsabilité en lien au développement de leurs futurs rôles et de les d’expérimenter à l’école, l’espace public idéal de diversité et de contradiction. Ce qui permettra à l’apprenant de faire l’apprentissage du concept « État de droit » dans le concret et de se construire pour la vie dans la cité.

**2.2.3. Culture de la paix**

Ce thème traite l’ensemble des valeurs qui contribuent à la prévention, à la préservation d’un climat social globalement dénué d’animosité et de conflits. La culture de la paix, selon les Nations Unies, est un ensemble de valeurs, attitudes, comportement et modes de vie qui rejettent et préviennent les conflits en s’attaquant à leurs racines par le dialogue et la négociation entre les individus, les groupes et les États[[9]](#footnote-9). L’installation de cette compétence implique sept valeurs la non-violence, la tolérance, la solidarité, la démocratie, le respect des droits de l’homme, le respect du Droit et la protection de l’environnement[[10]](#footnote-10). C’est le moment de célébrer la vie par l’appropriation de ces sept valeurs favorisant l’épanouissement de l’individu qui milite en faveur du bien-être du citoyen dans la société. En effet, nous traitons la culture de la paix au regard du respect et du renforcement des institutions de sécurité, des principes démocratiques, de l’équité du genre et de la culture de la résolution des conflits. Alors, l’éducation est un excellent outil pour permet installer la culture de la paix au sein de la société. Sa pertinence est qu’elle permet d’inculquer cette culture de la paix à la jeunesse. L’étude su dit constitue un atout privilégié pour l’instauration de la Démocratie, de l’État de droit dans la société haïtienne. Ce sera aussi l’occasion pour l’enseignant de proposer des situations à partir desquelles l’apprenant fait de la paix un construit social. Ce qui lui permet d’outiller les apprenants à lutter contre les conflits, inhérents à l’existence humaine, de divers ordres (culturel, politique, économique, social, racial, ethnique, religieux, etc.), d’apprendre à les gérer pacifiquement pour installer durablement la paix et pour la préserver. Il instituera, dès la salle de classe, les normes, les traditions et modes de vie fondés sur le respect de la vie, le rejet de la violence et la promotion du désir de paix[[11]](#footnote-11), etc.

Il faut donc poser les jalons et construire, dès la salle de classe, une société plus tolérante, favorable à la diversité et qui rejette toute tendance ethnocentrique par la stimulation à la culture de l’altérité.

**2.2.4. Développement durable**

C’est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s’appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement »[[12]](#footnote-12). Cette vision nous permet d’asseoir davantage la dimension transversale et holistique à l’Éducation à la citoyenneté et de souligner la singularité de son enseignement qui participe à la formation intégrale du citoyen. Ce thème sous étude exige le déploiement des efforts pour répondre aux besoins des générations actuelles et futures. L’application de son contenu facilite la consolidation de la Démocratie, la pérennisation de la culture de la paix et de l’État de droit, l’élimination de la pauvreté, l’amélioration de l’accès au marché régional et international, l’attraction de l’investissement étrangers directs et le transfert de technologie propre vers Haïti. La Déclaration de Stockholm 1972 s’intéresse aux principes pour une gestion écologiquement rationnelle de l’environnement et celle de Rio 1992 portant sur l’environnement et le développement durable. Le premier de ce dernier principe stipule que « Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature »[[13]](#footnote-13).

Par rapport à notre vulnérabilité aux catastrophes climatiques, sismiques, écologiques et endémiques, il faut prendre la décision d’agir sur les conditions environnementales globales. Encore une fois, l’éducation est l’outil indispensable pour inculquer à la jeunesse les bonnes attitudes et comportement à avoir pour pérenniser le développement durable.

En effet, c’est dans cette perspective que nous abordons ce thème pour que les apprenants acquièrent les compétences, connaissances et habiletés nécessaires pour faire face à réduire les effets climatiques, la contamination biologique, chimique et bactériologique et les dégradations environnementales. Initier la formation de la jeunesse est incontournable à la promotion de la culture écologique, à la prévention au réchauffement climatique, à la réduction de la pollution et à la préservation du développement durable.

Par la maitrise de ce thème, l’apprenant devient autonome, citoyen écoresponsable, efficace dans ses stratégies visant le développement durable et la protection de l’environnement.

En plus, le développement durable s’ouvre, dans une perspective transversale, sur des pistes d’activités plurielles, les enseignants les utiliseront rationnellement lors des séances d’apprentissage. Celles-ci devraient être en adéquation avec les problèmes confrontés par la communauté et proposeraient des solutions innovantes au profit du milieu ambiant.

L’école et la communauté tissent des rapports de proximité, de continuité et d’autonomie pour une éducation environnementale. Ainsi, la connaissance et les compétences se mettent donc au service du bien-être-collectif, respectueux de l’écologie et de l’après. Cet idéal est l’œuvre de l’institution scolaire qui agite les débats sur les relations bijectives entre l’influence du présent sur le passé, et le présent sur le futur en éducation environnementale. Cette dernière constitue le fer de lance du principe d’intergénérationnalité.

C’’est dans cette perspective que nous abordons ce thème pour que les apprenants acquièrent les compétences, les connaissances et habiletés nécessaires pour faire face à la contamination chimique, biologique, bactériologique, les dégradations de l’environnement enfin pour réduire les effets climatiques

**2.3. Méthodologie**

Le professeur doit amener l’élève à prendre conscience de l’importance des règles et des enjeux du débat dans la vie des sociétés démocratiques. Le débat doit permettre à l’individu d’exprimer sa pensée et de la confronter à celle des autres tout en prenant compte la dimension et l’importance de la liberté de pensée. La liberté d’expression est une composante des Droits de l’homme qui favorise la pluralité et la diversité des opinions dans les limites déterminées par la loi.

Il s’avère particulièrement nécessaire de favoriser un apprentissage du débat (l’organisation de la salle ou du lieu du débat de manière à ce que les élèves puissent se voir, s’écouter et s’échanger en respectant le droit à la parole et le point de vue de l’autre ; l’interdiction des cris, des moqueries et des attaques personnelles, l’utilisation d’un vocabulaire correct ; la désignation d’un modérateur,…). Au moment des discussions, les élèves apprennent à écouter, à comprendre, à penser et à argumenter, à construire leur personnalité et identité dans le respect des normes du débat, de la vérité, de l’éthique et de la loi.

L’Éducation à la citoyenneté privilégie la coopération disciplinaire dans la formation à l’argumentation, élément fondateur du débat démocratique. La maîtrise du discours, entre autres, exige une coopération constante et étroite avec les professeurs de lettres. Cette recherche de complémentarité ne peut exclure, ni ne doit entraver une discipline. Dans le cadre d’une pédagogie de projet basée sur la définition d’objectifs concertés et partagés et une réalisation consentie au profit de l’installation de certaines compétences citoyennes dès la salle de classe.

La démarche du professeur devra:

1. faciliter, favoriser la participation active des élèves ;
2. promouvoir l’éthique démocratique dans les méthodes et les relations pédagogiques ;
3. promouvoir des méthodes centrées sur l’apprenant;
4. encourager la recherche, la réflexion et la prise d’initiatives.

**2.4. Matériel didactique**

La mise en application du programme d’éducation à la citoyenne repose sur tout concret, virtuel et technologique facilitant l’installation des compétences. Ce matériel non exhaustif comprend:

* Des manuels scolaires (livre de l’élève, fiche et/ou guide du maitre, des ouvrages de référence) qui représentent des instruments importants dans l’enseignement du professeur et de l’apprentissage de l’élève;
* Des planches didactiques;
* Du matériel audiovisuel et des documentaires, des outils d’observation, d’enquête
* Des logiciels éducatifs.

**2.5. La démarche d’apprentissage**

L’école s’implante dans la société qui la transforme tout en se transformant elle-même. Il s’avère que le rôle des différentes institutions sociales et les acteurs sociaux, notamment l’école, est appelé à changer. Un nouveau changement s’impose au niveau des pratiques, des stratégies à adopter pour conduire des activités didactiques en lien à l’éducation à la citoyenneté. Il s’agit essentiellement de rendre les apprenants plus aptes à assumer les rôles sociaux de plus en plus complexes dans la société en permanente mutation. Quelle est la démarche d’apprentissage préconisée ?

Nous préconisons au niveau de ce programme, une démarche pratique, d’auto découverte, d’accompagnement et d’encadrement du professeur au cours des activités relevant de culture citoyenne. La recherche de solution pacifique aux différents types de conflits, la mise en place de l’école inclusive ouverte sur l’autre. L’orientation pédagogique et didactique de la classe fait d’elle un laboratoire d’innovation citoyenne et un modèle de microsociété qui évolue dans la diversité et le respect de la pluralité des identités.

Cette démarche capitalisera sur les savoirs antérieurs en ajoutant de nouveaux et mobilisera en permanence les différents ordres d’habilités par le biais des activités de synthèse. Tels sont les moyens pour l’appropriation et l’installation des compétences relatives à l’éducation à la citoyenne au quotidien.

**2.5.1. Rôle de l’élève**

L’élève est le centre de l’apprentissage et met en évidence sa responsabilité d’apprendre. Sa motivation associe sa réussite à la qualité de ses efforts. Animé par le désir d’apprendre, il recherchera des occasions à participer effectivement aux activités scolaires et parascolaires. Sa participation à celles-ci augmente sa curiosité, favorise le développement de son esprit d’analyse et l’aidera à questionner la nature et la complexité des thèmes d’études. L’élève rejoindra ses pairs pour atteindre des buts précis et pour développer des valeurs comme le sens de la coopération, la tolérance, solidarité, la culture de la paix et l’autonomie, etc.

**2.5.2. Rôle des parents**

Les parents participent activement au développement de l’apprentissage des élèves. L’école, lieu de socialisation par excellence, s’ouvre sur la communauté en impliquant les parents pour renforcer les apprentissages. Leur implication garantie l’amélioration du rendement scolaire. Dans ce cas, les parents et les partenaires éducatifs développent une meilleure compréhension du système éducatif, assurent un meilleur suivi du cheminement des élèves. Leur collaboration contribue à cristalliser des actions concrètes: appuyer et autoriser les élèves à participer aux programmes, aux activités parascolaires. Ils leur encouragent aussi à prendre part à de nombreux projets communautaires tels que campagne de propreté, mise en terre d’arbres fruitiers et forestiers, sensibilisation à la vie familiale, à une répartition des rôles équitables et non-discriminés. En somme, sera établie une franche communication entre la famille, l’école et la communauté.

**2.5.3. Rôle de la communauté**

La participation active du citoyen, et ce, dans les toutes sociétés, dans toutes les institutions, dans tous les domaines apporte une plus-value. La communauté doit motiver les jeunes dans la recherche de solutions face aux changements perturbateurs et contraires aux valeurs sociales. Elle les encourage dans des activités socio-cultuelles et les encadre dans leur prise de décisions. La contribution des jeunes est un atout indispensable pour appliquer les valeurs démocratiques, les principes de l’État de droit, la préservation de l’environnement.

Dans ces cas, ces jeunes se sentent en sécurité et sont prêts à intégrer et à interagir avec leur communauté. Ce faisant, celle-ci les aidera à faire preuve d’une citoyenneté responsable au respect de toutes les vies, à la promotion de la non-violence, aux dialogues et négociation, à la défense communautaire et environnementale.

La communauté est, en définitive, l’espace public idéal pour la jeunesse de mettre en évidence et d’appliquer les compétences citoyennes acquises. Elle facilite, en retour, les conditions d’une vie collective harmonieuse, la mise en pratiques des valeurs universelles de la citoyenneté comme la culture de la paix, la tolérance, le respect, les droits et devoirs, les principes démocratiques, etc.

**PROGRAMME OPÉRATIONNEL D’ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ**

**Tableau synoptique**

**Constitution**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Thème** | **Compétences spécifiques** | **Contenus** |
| **Constitution** | Reconnaître l’identité : personnelle  sociale, nationale  transnationale | Développement du concept « identité »  Reconnaissance des composantes et les attributs de l’identité :   * Personnelle/ Citoyen * Droit * Devoir * Sociale * Classe sociale * Catégorie sociale * nationale * transnationale   L’apport de ces composantes et attributs pour la préservation de la culture de la paix, la participation citoyenne et la tolérance  Mise en relation de ces niveaux d’identité pour la prévention contre la violence. |
| Promouvoir le devoir de mémoire | Développement et apport du concept « devoir de mémoire » à l’organisation sociale, politique et économique d’État.  Identification les catégories de mémoires :   * Mémoire individuelle, * Mémoire collective, * Mémoire historique, * Mémoire sociale |
| Mobiliser la mémoire individuelle pour actualiser des faits | Analyse des tensions et conflits au sein des groupes et la mémoire individuelle.  Étude des liens entre la remémoration (souvenirs) et l’actualisation de l’expérience personnelle. |
| Actualiser la mémoire historique pour s’attacher à sa culture | Rappel des faits et symboles du patrimoine national  Respect des sites historiques et le sens des événements  Étude des relations entre les vestiges du passé et la conscience collective  Importance de la participation à la commémoration de la mémoire collective. |
| S’approprier de mémoire sociale pour une gestion efficace de la morphologie de la société | Gestion efficace de l’influence du présent sur le passé et vice versa  Analyse critique du rapport au passé  Atelier d’échange sur l’importance de l’adaptation de l’action par rapport à l’autre. |
|  | Promouvoir la culture du Genre dans son milieu | Culture du genre : contradictions et défis  Autodétermination de son orientation sexuelle (théorie du genre)  Proposition de règles et de mesures concrètes autour du genre |
| Analyser l’Équité de genre par rapport à son milieu immédiat | Promotion de l’équilibre Hommes et Femmes dans la famille, à l’école, dans la communauté  Énumération des mesures pratiques autour de l’équité du genre dans la communauté  Critique des pratiques discriminatoires fondées sur le genre |

**État de droit**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Thème** | **Compétences spécifiques** | **Contenus** |
| **État de droit** | Présenter les trois pouvoirs | Mise en relief et les mandats des trois pouvoirs |
| Indiquer les caractéristiques de ces trois pouvoirs | Rôle  Missions  Attributions |
| Analyser les relations existant entre les trois pouvoirs | Études des relations d’interdépendance entre les pouvoirs |
| Différencier le fonctionnement des pouvoirs en Haïti à celui des autres pays | Comparaison le fonctionnement des trois pouvoirs à Haïti à celui de la Caraïbes, de l’Amérique |
| Identifier les différentes formes de gouvernements | Distinction des différentes formes de gouvernement qui existe dans le monde : Caraïbes, Europe, Asie, Afrique |
| Décrire la Gouvernance | Présentation des termes gouvernance et bonne gouvernance  Caractérisation de l’établissement de la bonne gouvernance au niveau d’un État. |
| Démontrer le lien entre éthique publique et bonne gouverne gouvernance | Présentation du concept de l’éthique publique  Démonstration des liens entre éthique publique et bonne gouvernance |
| Présenter les élections | Mécanisme de mise en place des élections  Identification des entités dans l’organisation des élections  Mise en examen des différents types d’élections :  Organisation d’élections pour les collectivités, le parlement et la présidence.  Processus du scrutin de vote  Processus de mise d’analyse et de publication des résultats du scrutin. |
| Identifier la typologie des votes dans les processus électoraux | Présenter les catégories de vote |
| Comprendre le concept Gouvernement scolaire, son organisation son, importance et son fonctionnement. | Initiation au contenu notionnel du gouvernement scolaire  Initiation aux techniques relatives à l’installation d’un gouvernement scolaire  Présentation de son importance et ses modalités de fonctionnement de l’école Utilisation des mécanismes nécessaires à l’établissement d’un gouvernement scolaire |
| Initier la notion de la Démocratie à l’école | Atelier d’initiation aux notions et pratiques démocratiques : Égalité, Fraternité, Liberté d’expression, Coopération, le vivre ensemble la tolérance |
|  | Mettre en place des structures participatives et l’élaboration des règles de vie à l’école. | Installation des savoir-faire et des savoir-être favorables à la l’implication des élèves dans la vie de l’école  Élaboration des normes, des règlements, des comités, des élections |

**Culture de la paix**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Thème** | **Compétences spécifiques** | **Contenus** |
| **Culture de la paix** | Faire montre du respect à l’égard de l’autre pour consolider la culture de la paix | Présentation du concept « de la culture de la paix »  Organisation d’activités participatives  Promotion d’activités socio-éducatives en lien au respect mutuel.  Proposition de situations-problèmes d’ordre conflictuel |
| Apprécier les initiatives et décisions des institutions de Sécurité en Haïti. | Identification des institutions de sécurités  Présentation des liens existant entres elles pour le maintien de la paix dans la communauté |
| Exercer sa Liberté | Initiation aux techniques de la prise de décision de façon d’autonome  Élaboration d’un catalogue de différents types de liberté  Atelier d’échange sur l’application de ces types de Liberté à Haïti. |
| Promouvoir l’Égalité | Présentation des faits témoignant le degré d’égalité développé dans la communauté  Production d’un texte relatif à l’égalité à partir de son expérience personnel  Exploitation de cette production pour construire les notes de rappels |
| Favoriser la promotion de la Fraternité | Exploitation de texte portant sur le concept humanité et les principes d’altérité |
| Explorer la manifestation de Solidarité dans la famille, à l’école et dans la communauté | Identification dans l’interaction sociale des actes et attitudes de solidarité dans la communauté  Mise en place, au sein de la classe, un cadre d’actions solidaires |
| Promouvoir la culture de l’Équité au sein de la communauté | Présentation sur l’Équité  Atelier d’échange sur une liste d’actions et de faits équitables  Énumération d’actions relatives à la l’équité dans la société |
| Susciter la participation citoyenne dans la promotion de la Citoyenneté | Présentation du concept « Participation citoyenne »  Discussions sur l’application de la participation citoyenne (vectrice des principes sociaux qui à la fois autocensurent et construisent la cohésion sociale au sein de la communauté)  Énumération de quelques initiatives à entreprendre pour installer la participation citoyenne |
| S’approprier des techniques et savoir-faire aidant à de la résolution des conflits | Identification des éléments générateurs de conflits  Proposition de piste susceptible de remédier à des situations de conflits techniques  Se concentrer sur des récits, des faits ou leur description pendant la recherche de la solution non-violente  Mise en examen des dispositions permettant d’éviter le conflit  Utilisation de l’écoute comme facteur de gestion de conflit |

**Développement durable**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Thème** | **Compétences spécifiques** | **Contenus** |
| **Développement durable** | Acquérir certains éléments fondamentaux relatifs à la culture écologiques | Présentation de l’éducation environnementale  Responsabilité du citoyen face à l’environnement  Constitution des équipes |
| S’approprier des Droits et devoirs des citoyens envers l’environnement | Conduite d’activités favorables au développement des comportements écologiques |
| Promouvoir l’Assainissement dans son environnement immédiat | Technique de nettoyage et le maintien de la salubrité pour tenir une qualité de propreté dans le milieu ambiant  Méthode d’entretien écologique |
| Identifier et évaluer les conséquences du Réchauffement climatique | Présentation du réchauffement climatique  Énumération des éléments qui contribuent au réchauffement climatique  Développement d’une stratégie à la prévalence contre les effets du réchauffement climatique |
| Mettre en œuvre des actions qui contribuent à lutter contre la Pollution | Présentation de la pollution  Typologie de pollution  Prévention des contre l’expansion de la pollution  Exploration des agents de la pollution et les moyens de lutte contre elle |

**Matrice de développement du programme opérationnel d’éducation à la citoyenneté du Secondaire rénové niveau I**

**Constitution**

1. Développer des compétences de la culture citoyenne pour vivre dans la cité au regard des défis de la transmodernité et la nécessité d’une citoyenneté haïtienne et éco-responsable.
2. Mobiliser les valeurs, attitudes et aptitudes citoyennes installées durant les périodes d’apprentissage.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Thème** | **Compétences spécifiques** | **Contenus** | **Situation d’enseignement et d’apprentissage** | **Évaluation** |
| **Constitution** | Reconnaître l’identité : personnelle  sociale, nationale  transnationale | Développement du concept « identité »  Reconnaissance des composantes et les attributs de l’identité :   * Personnelle/ Citoyen * Droit * Devoir * Sociale * Classe sociale * Catégorie sociale * nationale * transnationale   Mobilisation de ces composantes et attributs pour la préservation de la culture de la paix, la participation citoyenne et la tolérance  Mise en relation de ces niveaux d’identité pour la prévention contre la violence. | Lecture dirigée de la constitution,  des conventions internationales  Les textes fondateurs des regroupements étatiques  Relevé à travers ses textes de situations concrètes  Relevé des différentes catégories d’identité  atelier de sensibilisation et de prévention | Proposition de tâches complexes relevant de cette compétence  Production d’un texte relevant son identité  Campagne de sensibilité |
| Promouvoir le devoir de mémoire | Développement et apport du concept « devoir de mémoire » à l’organisation sociale, politique et économique d’État.  Identification les catégories de mémoires :   * Mémoire individuelle, * Mémoire collective, * Mémoire historique, * Mémoire sociale | Lecture dirigée  Classe promenade  Atelier d’échanges autour de ces notions | Organisation d’une foire sur la mémoire  Exposition des photos sur la mémoire |
| Mobiliser la mémoire individuelle pour actualiser des faits | Présentation du concept choisi : titre d’activités autour du thème  Établissement de liens entre la remémoration (souvenirs) et l’actualisation de l’expérience personnelle. |  | Journée porte ouverte sur les liens entre l’Histoire et la  mémoire |
| Actualiser la mémoire historique pour s’attacher à sa culture | Rappel des faits et symboles du patrimoine national  Atelier d’échange sur l’importance de Respect des sites historiques et le sens des événements | Exposé sur le drapeau  Analyse des chants des textes patriotiques et historiques  Visites guidées | Rédaction de notes de synthèse |
| S’approprier de mémoire sociale pour une gestion efficace de la morphologie de la société | Gestion efficace de l’influence du présent sur le passé et vice versa  Adoption d’une distance critique rapport au passé  Nécessité d’adapter l’action par rapport à l’autre et en fonction des vécus | Lecture critique de textes relatifs de la construction des sites historiques, des de la guerre de l’indépendance  Débats et échanges sur les commémorations | Élaboration d’un texte sur la mémoire sociale à insérer dans le portfolio. |
|  | Promouvoir la culture du Genre dans son milieu | Culture du genre : contradictions et défis  Autodétermination de son orientation sexuelle (théorie du genre)  Proposition de règles et de mesures concrètes autour du genre | Projection  Présentation des images  Recherche documentaire  Entretien avec des individus à orientation sexuelle différente | Rédaction d’un texte sur les enjeux démographie  Exposition et débat sur le Genre  Atelier d’échanges |
| Analyser l’Équité de genre par rapport à son milieu immédiat | Promotion de l’équilibre Hommes et Femmes dans la famille, à l’école, dans la communauté  Énumération des mesures pratiques autour de l’équité du genre dans la communauté  Critique des pratiques discriminatoires fondées sur le genre | Recherche documentaire  L’internet  La constitution  Les conventions et traités internationaux  Journaux  Étude des statistiques relative à l’Équité de genre  Rapport de synthèses | Exposé sur la participation des femmes dans la vie sociale haïtienne  Exposition sur les pratiques discriminatoires dans le milieu scolaire immédiat |

**État de droit**

1. Développer des compétences de la culture citoyenne pour vivre dans la cité au regard des défis de la transmodernité et la nécessité d’une citoyenneté haïtienne et écoresponsable.
2. Mobiliser les valeurs, attitudes et aptitudes citoyennes installées durant les périodes d’apprentissage.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Thème** | **Compétences spécifiques** | **Contenus** | **Situation d’enseignement et d’apprentissage** | **Évaluation** |
| **État de droit** | Présenter les trois pouvoirs | Présentation et les mandats des trois pouvoirs | Présentation structurée  Recherche documentaire  Visite des sièges des trois pouvoirs  Présentation de son observation  sa constitution | Application des trois pouvoirs dans la salle de classe ou à l’école |
| Indiquer les caractéristiques de ces trois pouvoirs | Rôle  Missions  Attributions | Atelier de repérages des caractéristiques dans des textes et des faits concrets | Production de caractéristiques de ces pouvoirs |
| Analyser les relations existant entre les trois pouvoirs | Études des relations d’interdépendance entre les pouvoirs | Recherche documentaire : journaux, radio | Présentation d’un court rapport d’entretien avec un représentant de chaque pouvoir |
| Différencier le fonctionnement des pouvoirs en Haïti à celui des autres pays | Comparaison du fonctionnement des trois pouvoirs à Haïti à celui de la Caraïbes, de l’Amérique, de l’Europe, d’Afrique, d’Asie ou Océanie. | Recherche documentaire, les médias, l’internet, etc. | Organisation d’une journée porte ouverte sur les trois pouvoirs : texte, photos, images diverses, etc. |
| Identifier les différentes formes de gouvernements | Distinction des différentes formes de gouvernement qui existe dans le monde : Caraïbes, Europe | Lecture  Recherche dans les bibliothèques, Rapport de lecture | Présentation et débat d’un des modèles de formes de gouvernements existant dans le monde. |
| Décrire la Gouvernance | Présentation des termes gouvernance et bonne gouvernance  Caractérisation de l’établissement de la bonne gouvernance au niveau d’un État. | Lecture dirigée  Présentation d’un documentaire  Relevée de pratiques de gouvernance dans le milieu immédiat ou à partir des institutions de la communauté. | Exposition et débat sur la question de bonne gouvernance en Haïti.  Débat contradictoire par rapport de la gouvernance à Haïti avec celle d’un autre État de la Caraïbes. |
| Démontrer le lien entre éthique publique et bonne gouverne gouvernance | Présentation du concept de l’éthique publique  Démonstration des liens entre éthique publique et bonne gouvernance | Article de journal  Recherche documentaire  Rencontre de certains leaders de la Communauté  Brainstorming par des cas concrets  Projection de film s’y rapportant  Jeu de rôle  Partage de faits vécus ou rapportes | Rédaction d’un article sur deux pratiques de bonne gouvernance à Haïti |
| Présenter les élections | Mécanisme de mise en place des élections  Identification des entités dans l’organisation des élections  Mise en examen des différents types d’élections :  Organisation d’élections pour les collectivités, le parlement et la présidence.  Processus du scrutin de vote  Processus de mise d’analyse et de publication des résultats du scrutin. | Atelier d’échange autour :  Constitution,  Décret électoral  Lois électorale  Conseil électoral permanent ou provisoire  Présentation des différents aspects dans un processus de vote  Projection de films, des documentaires  Visite d’une entité électorale suivis de notes de synthèse | Fabrication d’un album sur les éléments pour l’organisation des élections |
| Identifier la typologie des votes dans les processus électoraux | Présenter les catégories de vote | Recherche documentaire sur les différentes modalités de vote (direct ou indirect)  Comparaison de ces catégories à partir des cas concrets. | Rapport de synthèse |
| Comprendre le concept du Gouvernement scolaire, son organisation son, importance et son fonctionnement. | Initiation au contenu notionnel du gouvernement scolaire  Initiation aux techniques relatives à l’installation d’un gouvernement scolaire  Présentation de son importance et ses modalités de fonctionnement à l’école Utilisation des mécanismes nécessaires à l’établissement d’un gouvernement scolaire | Éléments à la réussite d’un gouvernement scolaire : Urnes,  Bulletins,  Candidats | Simulation d’un processus de vote |
| Initier la notion de la Démocratie à l’école | Initiation aux notions et pratiques démocratiques : Égalité, Fraternité, Liberté d’expression, Coopération, le vivre ensemble  La tolérance, | Documentaire  Recherche sur Internet  Présentation du concept relevant de la démocratie à l’école  Rédaction d’outils en vue d’observer les pratiques de la démocratie scolaire | Rapport d’observation |
|  | Mettre en place des structures participatives et l’élaboration des règles de vie à l’école. | Installation des savoir-faire et des savoir-être favorables à la l’implication des élèves dans la vie de l’école  Élaboration des normes, des règlements, des comités, des élections | Atelier d’échange sur la structure participative  Production d’instruments d’observation, d’entretien, collecte d’information | Élaboration des notes de synthèses suer les pratiques participatives à insérer dans le portfolio. |

**Culture de la paix**

1. Développer des compétences de la culture citoyenne pour vivre dans la cité au regard des défis de la transmodernité et la nécessité d’une citoyenneté haïtienne et éco-responsable.
2. Mobiliser les valeurs, attitudes et aptitudes citoyennes installées durant les périodes d’apprentissage.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Thème** | **Compétences spécifiques** | **Contenus** | **Situation d’enseignement et d’apprentissage** | **Évaluation** |
| **Culture de la paix** | Faire montre du respect à l’égard de l’autre pour consolider la culture de la paix | Présentation du concept « de la culture de la paix »  Organisation d’activités participatives  Atelier d’échanges et de promotion d’activités socio-éducatives en lien au respect mutuel.  Proposition de situations-problèmes d’ordre conflictuel | Visite des sites  Réalisation des fiches au sujet de la culture de la paix  Découpage et montage d’images pour construire un album sur la culture de la paix  Stratégies des résolutions de conflits | Formulation d’une liste des éléments favorables au maintien de la culture de la paix  Simulation sur la résolution de conflit  Rédaction des règles pour la préservation de la culture de la paix |
| Apprécier les initiatives et décisions des institutions de Sécurité en Haïti. | Identification des institutions de sécurités  Présentation des liens existant entres elles pour le maintien de la paix dans la communauté | Description analytique des institutions  Analyse de l’organisation, de la mission et du mandat de :   * La Police, * Les services privés de sécurité, * La justice | Élaboration d’un plan d’action pour l’amélioration de ces institutions  Élaboration d’un cahier des charges pour la cohérence de ces institutions |
| Exercer sa Liberté | Initiation aux techniques de la prise de décision de façon d’autonome  Élaboration d’un catalogue de différents types de liberté  Appréciation à leur juste valeur l’application de ces types de Liberté à Haïti. | Lecture de la constitution,  des textes littéraires, des  Conventions et traités de droits de l’homme  débats sur la notion liberté | Simulation d’un point de presse  Proposition des débats contradictoires |
| Promouvoir l’Égalité | Mise en évidence des faits témoignant le degré d’égalité développé dans la communauté  Production d’un texte relatif à l’égalité à partir de son expérience personnel  Exploitation de cette production pour construire les notes de rappels | Lecture de la constitution  Des textes littéraires, des conventions et traités de droits de l’homme  Visite de l’Officie de la Protection du citoyen (OPC) | Relevé des opinions, attitudes, croyances ou actions contraires à l’égalité dans son environnement immédiat ou dans les services publics |
| Favoriser la promotion de la Fraternité | Exploitation de texte portant sur l’humanité et les principes d’altérité | Constitution  Des textes de littérature  Conventions et traités de droits de l’homme | Visite des asiles communales, des hôpitaux, des maisons de retraite, collecte de fonds en faveur des démunis ou des groupes minoritaires |
| Explorer la manifestation de Solidarité dans la famille, à l’école et dans la communauté | Identification dans l’interaction sociale actes et les attitudes de solidarité dans la communauté  Mise en place, au sein de la classe, un cadre d’actions solidaires | Acquisition des connaissances et aptitudes de la vie en groupe  Organisation d’activités qui mettent en évidence la dimension collective de la vie | Production des activités témoignant de la solidarité et entrainant la cohésion sociale  Relevé et justification des comportements solidaires dans son environnement immédiat. |
| Promouvoir la culture de l’Équité au sein de la communauté | Présentation sur l’Équité  Atelier d’échange sur une liste d’actions et de faits équitables  Énumération d’actions relatives à la l’équité dans la société | Lecture et commentaires sur le terme de l’Équité  Relevée des faits et des comportements relatifs à l’Équité dans son environnement immédiat  Lecture de textes en lien à l’équité  Relevé des faits favorables au respect de l’équité dans son milieu  Analyse des textes lus sur l’Équité | Mise en place d’une campagne de promotion de l’Équité dans son milieu immédiat |
| Susciter la participation citoyenne dans la promotion de la Citoyenneté | Présentation du concept participation citoyenne  Discussions sur l’application de la participation citoyenne (vectrice des principes sociaux qui à la fois autocensurent et construisent la cohésion sociale au sein de la communauté)  Énumération de quelques initiatives à entreprendre pour installer la participation citoyenne | Recherche documentaire sur la notion  Lecture de texte  Analyse de l’importance et les limites de la participation citoyenne  Mise en relation de la notion avec la réalité de son milieu  Élaboration d’une liste d’activités favorables à la participation citoyenne dans son environnement | Liste des activités relevant de la participation citoyenne  Mise en place des structures participatives (comités) et expliquer les différentes phases de ce processus et insérer son travail dans le portfolio |
| S’approprier des techniques et savoir-faire aidant à de la résolution des conflits | Identification des éléments générateurs de conflits  Proposition de piste de solution susceptible de remédier à des situations de conflits  Étude des techniques en lien aux récits et à la description des faits pendant la recherche de la solution non-violente  Mise en examen des dispositions permettant d’éviter le conflit  Utilisation de l’écoute est facteur déterminant des relations humaines dans la gestion de conflit | Apprentissage des techniques minima de résolution :  Pratique de l’écoute des antagonistes  Valorisation des discours non-violents dans la résolution de conflit  Encouragement à l’explication du récit ou des faits vécus  Techniques de résolution de litige pour éviter l’extension de l’injustice | Exercice de simulation dans la résolution d’un litige ou d’un conflit |

**Développement durable**

1. Développer des compétences de la culture citoyenne pour vivre dans la cité au regard des défis de la transmodernité et la nécessité d’une citoyenneté haïtienne et écoresponsable.
2. Mobiliser les valeurs, attitudes et aptitudes citoyennes installées durant les périodes d’apprentissage.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Thème** | **Compétences spécifiques** | **Contenus** | **Situation d’enseignement et d’apprentissage** | **Évaluation** |
| **Développement durable** | Acquérir certains éléments fondamentaux relatifs à la culture écologiques | Présentation de l’éducation environnementale  Responsabilité du citoyen face à l’environnement  Constitution des équipes | Lecture de textes concernant l’environnement et l’écosystème  Énumération d’une liste de droits et devoirs du citoyen envers son milieu  Élaboration participative des propositions à l’éco-propreté  Élaboration d’un registre environnemental | Mise en place d’une campagne de sensibilité pour la promotion environnementale,  Mise en place d’un comité écologique  Élaboration d’un bulletin écologique  Organisation des séances de propreté |
| S’approprier des Droits et devoirs des citoyens envers l’environnement | Conduite d’activités favorables au développement des comportements écologiques | Présentation de films relative à l’écologie  Des photos,  Visualisation des documentaires sur les problèmes climatiques et les catastrophes naturelles | Campagne de sensibilisation, de motivation et de formation autour de la protection et de la sauvegarde de l’environnement |
| Promouvoir l’Assainissement dans son environnement immédiat | Technique de nettoyage et le maintien de l’assainissement pour tenir la qualité de propreté dans le milieu ambiant  Méthode d’entretien écologique | Apprentissage des techniques d’assainissement et du recyclage de certains déchets  Techniques minima du secourisme  Projection des documentaires films et exposition des photos relatives au réchauffement climatique  Visualisation des documentaires haïtiens sur les problèmes climatiques et les catastrophes naturelles | Mise en place d’une brigade écologique  Élaboration des règlements verts  Proposition des pistes de solution aux problèmes de l’assainissement à Haïti  Élaboration d’une carte risques  Simulation d’évacuation en cas de catastrophes naturelles et accidentelles |
| Identifier et évaluer les conséquences du Réchauffement climatique | Présentation du réchauffement climatique  Énumération des éléments qui contribuent au réchauffement climatique  Développement d’une stratégie à la prévalence contre les effets du réchauffement climatique | Étude des techniques d’assainissement et le recyclage de certains déchets.  Expose et débats sur les conséquences d’un déficit d’assainissement dans son environnement immédiat | Élaboration d’une carte risques  Simulation d’évacuation en cas de catastrophes naturelles et accidentelles  Élaboration d’une carte des zones qui polluent l’environnement  Simulation d’évacuation en cas de catastrophes industrielles |
| Mettre en œuvre des actions qui contribuent à lutter contre la Pollution | Présentation de la pollution  Typologie de pollution  Identification des agents de la pollution et les moyens de lutte contre elle. Prévention de l’expansion de la pollution | Étude des techniques d’assainissement et le recyclage de certains déchets  Expose et débats sur les conséquences d’un déficit d’assainissement dans son environnement immédiat | Mise en place d’une brigade anti-pollution  Mise en place d’une politique pollueur-payant dans l’école  Élaboration des règlements verts  Formulation d’alternatives pour lutter contre la pollution à Haïti  Élaboration d’une carte des zones qui polluent l’environnement  Simulation d’évacuation en cas de catastrophes industrielles |

**TROISIEME PARTIE**

**4.1. Evaluation**

L’Évaluation des compétences que les élèves doivent acquérir en matière d’éducation à la citoyenneté pourra être faite non seulement en cours d’apprentissage mais également en fin de cycle. Ce programme étant obligatoire, il fera l’objet d’une évaluation sommative à la fin du premier cycle, et d’examens d’État.

La démarche d’évaluation proposée dans le cadre de ce programme prendra la forme d’une auto-évaluation participative qui fait appel à la fois à l’élève, sujet des apprentissages, à l’enseignant, gestionnaire des apprentissages, et aux parents, partenaires dans les activités d’apprentissage. A côté de cette forme d’évaluation, des instruments pourront être préparés à partir des données docimologiques où seront prises en compte les tâches à accomplir par les élèves à partir des contextes de réalisation de ces tâches et les critères de maîtrises, c’est-à-dire les éléments de l’élève dans la réalisation de la tâche.

**4.2. Auto-évaluation participative**

**4.2.1. Le portfolio ou dossier d’apprentissage**

Dans le cadre de l’évaluation des acquisitions en matière d’Éducation à la citoyenneté, le portfolio reste un outil idéal pour contrôler la capacité et le développement du processus d’apprentissage de l’élève.

En effet, à la différence des simples tests traditionnels qui ne révèlent pas toujours les justes connaissances de l’élève, le portfolio est une collection systématique, par l’élève, lui-même et le maître, des travaux réalisés dans la salle de classe en vue d’une évaluation des capacités, des habiletés, des aptitudes et des attitudes liées à une ou des activités spécifiques.

**4.2.2. Formes de portfolio**

Le portfolio peut se présenter sous forme de dossiers des travaux réalisés par l’élève, d’enregistrements des performances audio et vidéo.

**4.2.3. Avantages**

L’utilisation du portfolio :

* Permet la participation de l’élève dans le processus d’évaluation ;
* Fournit à l’élève les informations nécessaires sur les progrès ;
* Développe un partenariat entre l’enseignant et l’élève ;
* Crée une relation de renforcement réciproque entre les habiletés cognitives et les habiletés sociales ;
* Permet aux parents de visualiser l’effort et les tâches réalisés par l’enfant.

**4.2.4. Exemple de portfolio de fin d’année**

A la fin de l’année l’élève doit présenter un portfolio de son travail qui démontre l’acquisition d’importantes capacités et habiletés. Le portfolio comprendra, entre autres éléments, les produits suivants :

**4.2.4. 1**. **Travaux de recherche**

Un travail de recherche sur un thème sélectionné (environnement et protection). Deux ou trois autres travaux sont lus par l’élève en vue de collecter des informations additionnelles relatives au thème. Ce travail vise à initier l’élève à la procédure de recherche, lui enseigner la technique de collecte d’informations, améliorer sa capacité de lecture, lui offrir une variété de sources et de matériels.

**4.2.4.2. Projet coopérative**

Un projet coopératif est une entreprise dans laquelle les connaissances et les expériences des élèves sont utilisées pour éduquer les pairs, servir l’école ou la communauté dans un domaine quelconque.

**4.2.4.3. Projet de description géographique de sa communauté**

Un résumé de la lecture de la carte d’Haïti est fait. Dans ce résumé l’élève présente : les limites géographiques de sa communauté, l’échelle de distance, les coordonnées. IL localise les grandes villes, les principales communes, les principaux fleuves et les principales rivières, les patrimoines nationaux, les centres agricoles, les ressources minières, les zones touristiques, les principaux bureaux publics, les grands hôpitaux, les lycées, etc.

**4.2.4.4. Rapport scientifique sur les droits de l’enfant**

Un rapport scientifique sur les droits des enfants haïtiens qui comprendra : des données, illustrations, graphiques, une description écrite d’observations personnelles et des interprétations d’un phénomène particulier se rapportant aux droits de l’enfant haïtien.

**4.2.4.5. Projet de promotion des droits de l’homme et de la Démocratie**

Un projet dans lequel se trouvent les principaux éléments qui doivent caractériser une société démocratique ; une étude succincte du fonctionnement de la société haïtienne par rapport au respect de ces normes ; l’identification des points faibles qui entravent l’équilibre démocratique, la suggestion de stratégies appropriées permettant une orientation nouvelle de la chose publique.

**4.2.4.6. Biographie narrative**

Une description d’un événement important (oral ou écrit) avec différentes acteurs, y compris l’élève lui-même. Dans cette description sont prises en compte une mise en scène, une leçon à enseigner à partir de cet événement. Le projet pourra faire usage de photos, de dessins ou d’autres travaux d’art en support.

**4.2.4.7. Composition littéraire**

Une composition de trois à quatre paragraphes se rapportant à un sujet controversé. La composition devra définir le conflit, explorer les pistes de solution, argumenter les options, sélectionner la meilleure opinion et apporter un argument convaincant pour l’option retenue.

**4.2.4.8. Conférence individuelle ou collective**

Une conférence (individuelle ou collective) au cours de laquelle l’élève ou le groupe d’élèves présente à ses pairs juniors son projet, les résultats de ses travaux (cette séance peut être soutenue par du matériel audiovisuel).

Le portfolio étant une démarche d’évaluation nouvelle dans l’école haïtienne, une formation sera donnée aux inspecteurs, aux directeurs d’école et aux enseignants pour qu’ils intègrent et utilisent de façon optimale cette modalité d’évaluation dans leurs actes pédagogiques.

**4.2.5. Élément pour la construction d’une grille d’évaluation**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Compétences** | **Capacités / habilités** | **Critères (ou Indicateurs de maîtrise)** |
| **Explorer** | * Échanger * Discuter | * Rappel succinct des connaissances antérieures pertinentes. * Présentation à un groupe d’élèves et/ou enseignants des informations, des résultats d’un travail de recherche, un concept ou un thème étudié au cours de l’année scolaire. * Propositions réaliste d’amélioration. |
| **Appliquer** | * Faire respecter * Utiliser * Déterminer | * Utilisation d’idée provenant de son vécu personnel * Respect des règles, des principes, des engagements. |
| **Analyser** | * Vérifier * Rechercher * Établir * Juger | * Exactitude des faits rapportés, de jugement. * Collecte d’informations appropriées liées à une problématique. * Pertinence des liens entre les informations et les faits apportés. * Justesse dans la sélection des informations recueillies. |
| **Choisir** | * Sélectionner * Retenir * Fournir | * Identification exacte * Pertinence des éléments repères. |
| **Constater** | * Reconnaitre * Comprendre | * Description d’un événement (oral ou écrit) dans lequel des leçons se rapportant à la vie quotidienne sont apprises. * Identification des données, des faits, des éléments, des objectifs, etc. |
| **Produire** | * Créer * Réaliser | * Réalisation d’un projet collectif dans lequel les expériences, les connaissances sont utilisées, pour s’éduquer mutuellement, servir l’école, la communauté, la nation. * Représentation appropriée de l’objet, de l’espace, etc. * Connaissance des principaux faits, rôles et responsabilités, etc. * Actions exécutées en conformité avec les objectifs et les stratégies. * Participation active à la réalisation des activités et des projets collectifs, |
| **Exprimer** | * Donner son opinion * Se situer par rapport à | * Formulation claire de sa prise de position. * Expression de son point de vue. * Justification de fondement de sa prise de position. |
| **Interpréter** | * Préciser * Résumer * Lire | * Précision du vocabulaire utilisé. * Formulation claire. * Utilisation des mots qui traduisent la nature et l’apparence de l’objet. |
| **Accueillir** | * Accepter * Reconnaitre * Prendre conscience | * Réceptivité au regard de : * Réajustement à la suite d’une incompréhension, d’une erreur de jugement. |
| **S’engager** | * Participer * Poser des gestes * Apporter de l’aide | * Participation volontaire aux activités en dehors de l’école (projet communautaire, recherche de solutions, campagne de sensibilisation, etc.) |
| **Décrire** | * Enumérer * Caractériser * Dresser la liste | * Enumération des composantes de l’objet décrit. * Utilisation de vocabulaire approprié. * Expression des rapports existant entre les différents éléments de l’objet. |
| **Identifier** | * Enoncer * Définir * Nommer * Indiquer | * Regroupement des objets identiques * Présentations des caractéristiques essentielles |
| **Expliquer** | * Montrer * Démontrer * Illustrer * Donner des exemples | * Exécution d’actions liées au plan ou aux objectifs. * Illustration des manifestations concrètes par rapport à un savoir, un savoir-faire. |
| **Rappeler** | * Raconter * Dire * Inventorier | * Classification des récits, faits et objets. * Regroupement des objets, des éléments de l’objet. |
| **Intégrer** | * Déterminer * Elaborer | * Capacité à réglementer, à fixer des normes à convaincre. * Production d’idées, de plans qui font avancer un projet. * Persévérance dans le but et l’objet poursuivis. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **4.2.6. GRILLE DE PROGRESSION INDICATIVE**  **CONTENUS** | | **DURÉE D’ÉTUDE** |
| 1- | * Constitution * Identité * Devoir Mémoire * Mémoire sociale | 6 Périodes |
| 2- | * Culture du genre * Équité du genre | 2 Périodes |
| 3 | * Caractéristiques de l’État de droit * Présentation de trois pouvoirs * Caractéristiques et relation entre les trois pouvoirs * Comparaison du fonctionnement pouvoirs à Haïti et les reste du monde | 4 Périodes |
| 4 | * Identification des formes de gouvernement * Description de la gouvernance * Différence entre l’éthique publique et la bonne gouvernance | 3 Périodes |
| 5 | * Présentation des mécanismes de mise en place des élections * Organisation et fonctionnement du gouvernement scolaire * Initiation a la notion de Démocratie à l’école | 4 Périodes |
| 6 | * Notion de culture de la paix * Identification et rôle et mission des institutions de sécurité à Haïti * Exercice des notions de Liberté, Égalité et Fraternité dans le contexte haïtien * Exploration de la notion de solidarité | 6 Périodes |
| 7 | * Caractéristiques de la notion de Développement durable * Présentation de l’éducation environnementale * Promotion et proposition des techniques au maintien de l’assainissement dans son environnement immédiat * Caractéristiques, causes et effets du réchauffement climatique | 8 Périodes |
| 8 | * Caractéristiques, causes et effets de la pollution | 2 Périodes |
| **TOTAL** | | **36 Périodes** |

**Bibliographie**

BENCHEIKH, Ghaleb. *L’école face à l’obscurantisme religieux,* Max Milo, 2006,

BRUTUS, Edner. *Instruction Publique en Haïti*. Port-au-Prince, Imprimerie de l’état, 1948.

BUBER, M. *La relation, âme de l’éducation?* Paris, Éditions Parole et Silence, 2001.

FOMBRUN, Odette Roy.

FRANCOIS, Pierre Enocque. *Politiques éducatives et inégalités des chances scolaires en Haïti,* Port-au-Prince, Éditions de l’Université d’état d’Haïti, 2010

GABEAU, J. *Éducation civique, niveau 9ème année fondamentale,* Port-au-Prince.

GALICHET, François. *L’éducation à la citoyenneté*. Paris, Anthropos, 1998.

GILLES, Alain. *État, conflit et violence en Haïti, une étude dans la région de l’Artibonite,* Port-au-Prince, CEDCS, 2009.

HARCOURT Bernard E. *Du désordre et de la délinquance : Réflexion sur l’importance de la théorie de la vitre brisée en France.* Cahiers Parisiens No 2*.*

HEBERT, Yvonne et SEARS, Alan. *L’éducation à la citoyenneté.* Association canadienne d’éducation, 1998

JEAN, Rodrigue. *A quand la réforme éducative en Haïti? Une analyse et des propositions pour agir.* Québec, Marquis, 2008

LEGAL, Jean. *Les droits de l’enfant à l’école. Pour une éducation à la citoyenneté.* Bruxelles, De Boeck, 2008

LELEUX, Claude. *Repenser l’éducation civique,* Paris, Les éditions du cerf, 1997.

LOUIS-JUSTE, Jn Anil. *De la crise de l’éducation à l’éducation de la crise en Haïti.* Port-au-Prince, Presses de l’Imprimeur II, 2003.

MACCAIRE, François. *Notre bon métier : Manuel de pédagogie appliquée*, Paris, Edition Saint Paul, 1979

MANIGAT, L.F. *La crise haïtienne contemporaine,* Port-au-Prince, Média-Texte, 2009.

MANIGAT, L.F. *Les deux cents ans d’histoire du peuple haïtien, 1804-2004,* Port-au-Prince, Média-Texte, 2004.

MANIGAT, Myrlande H. *Manuel de droit constitutionnel*, Port-au-Prince,

MERISIER, G. Georges et MOISSET J.J. *Cout, financement et qualité de l’éducation en Haïti, perspective comparative : école publique et école privée.* Port-au-Prince, 2001.

MERISIER, G. Georges. *L’éducation en Haïti : un regard prospectif*, Port-au-Prince, EDITEC, 2002.

MERISIER, G. Georges. *Styles de gestion et modes d’organisation des écoles en Haïti : quels résultats ?* Port-au-Prince, EDITEC, 2003.

NICOLAS Aky Alix, *Éducation à la citoyenneté : Formation de citoyens responsables,* Mémoire Master 2, Haïti, P.55.

PENA-RUIZ, Henry. *Qu’est-ce que l’école*? Paris, Éditions Gallimard, 2005

PIAGET, Jean. *Où va l’éducation,* Denoel/Gonthier, UNESCO, 1988

PIERRE, Délima. *L’apport de l’enseignement de l’histoire en Haïti à la socialisation politique et à l’éducation à la citoyenneté en 7ème et 8ème année.* Québec, Université Laval, 2002.

PIERRE, Délima. *La socialisation politique des lycéens d’Haïti.* Paris, L’Harmattan, 2009

Programme d’éducation la Citoyenneté, 2001, page. 6

DOUMBA, D. *Education à la culture de la paix,* Revue du CAMES-Nouvelle Série B, vol. 007 N° 1-2006.

QUIVY R, Van C. L. *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2000.

SOUFFRANT, Claude. *Sociologie prospective d’Haïti,* Québec, CIDHICA, 1995.

Stratégie *Nationale d’Éducation pour Tous*, 2003, pp. 17-55.

TROUILLOT, Lionel. *Haïti, (Re) penser la citoyenneté*, Port-au-Prince, Éditions HSI, 2001

WAGNY, Christophe. *Haïti n’existe pas 1804-2004 : deux cents ans de solitude,* Paris, éditions autrement, 2004.

Zineb BenrahhalSerghini et Céline Matuszak, « Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l’espace public

habermassien  », Études de communication [En ligne], 32 | 2009, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 08 août 2015. URL :

http://edc.revues.org/868

Éducation à la citoyenneté en Europe

http://www.graines-**de**-**paix**.org/fr/outils\_**de**\_**paix**/dictionnaire\_pour\_**la**\_**paix**/**culture**\_**de**\_**la**\_**paix**

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm>

http:/aww.globenet.org/lacharte

[www.ilesdepaix.org](http://www.ilesdepaix.org)

Elsa Fondimare, « Le genre, un concept utile pour penser le droit de la non-discrimination », La revue des droits de l’homme (en ligne), 5/2014, mis en ligne le 20 mai 2014, consulté le 12 août 2015. URL : http://rerdh.Revues.org/755.

1. Stratégie *Nationale d'Education pour Tous*, 2003, pp. 17-55. [↑](#footnote-ref-1)
2. Ibid., 2003, p 33 [↑](#footnote-ref-2)
3. NICOLAS Aky Alix, *Education à la citoyenneté : Formation de citoyens responsables,* Mémoire Master 2, Haïti, P.55. [↑](#footnote-ref-3)
4. Programme d’éducation la Citoyenneté, 2001, p. 6 [↑](#footnote-ref-4)
5. [↑](#footnote-ref-5)
6. HARCOURT Bernard E. *Du désordre et de la délinquance : Réflexion sur l’importance de la théorie de la vitre brisée en France.* Cahiers Parisiens No 2*.* [↑](#footnote-ref-6)
7. [↑](#footnote-ref-7)
8. [↑](#footnote-ref-8)
9. Nations Unies, *culture de la Paix : qu’est-ce que c’est ?, Résolution des Nations Unies A/RES/52/13. Nouvelle brochure : Mainstreaming the culture of peace »* [↑](#footnote-ref-9)
10. DOUMBA, D. *Education à la culture de la paix,* Revue du CAMES-Nouvelle Série B, vol. 007 N° 1-2006. [↑](#footnote-ref-10)
11. http://www.graines-**de**-**paix**.org/fr/outils\_**de**\_**paix**/dictionnaire\_pour\_**la**\_**paix**/**culture**\_**de**\_**la**\_**paix** [↑](#footnote-ref-11)
12. http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm [↑](#footnote-ref-12)
13. Déclaration de Rio sur l’environnement et le développement. Principes de gestion des forets. Sommet planète, Nations Unies, Rio de Janeiro, Brésil, 3-14juin 1992. [↑](#footnote-ref-13)